

## Compte-rendu du conseil d'école du 19 juin 2015

### Membres présents :

- Equipe enseignante : Mme Liatard, Mr Barber, Mme Verjus, Mr Morel, Mme Mangin remplaçante de Mme De la Chapelle, nommée à titre définitif.
- Municipalité : Mme Bouchet Bellecourt (maire), Mme Guégaden (adjointe au maire)
- Equipe de l'ALPEH : titulaires : Mme Fouché, Mme Esteves, Mme Gilloury, Mme Roche, Mme Parrinello. Suppléante : Mme Guidez (représentant madame Freidel).

### Membres absents excusés :

Mme Lasfargues, Inspectrice de la circonscription, Madame Woelfing (DDEN). Mesdames Delachapelle, Soja et monsieur Falantin, enseignants. Madame Freidel, ALPEH.

Secrétaire de séance : Mme Guegaden.

La séance de travail débute à 18 h 30 par un tour de table, afin de permettre à la nouvelle enseignante de faire connaissance avec les membres de l'instance conseil d'école.

### 1/ EFFECTIFS RENTREE 2015/2016, REPARTITIONS DES CLASSES :

**140 élèves** pour la rentrée prochaine 2015-2016

Répartis de la manière suivante :

- CP : 26
- CE1 : 27
- CE2 : 34 répartis sur 2 classes CE2 et CE2/CM1
- CM1 : 28
- CM2 : 25

### 2/ PROJET D'ECOLE 2015-2018 :

Le projet d'école a été validé le 14 avril 2015 par Mme LASFARGUES.

*Il est articulé autour des 3 orientations suivantes :*

- Amélioration les résultats dans le domaine de la résolution de problèmes
- Rendre les élèves performants dans la production d'écrits
- Affiner la compréhension chez les élèves

### 3/ SESSION REMISE A NIVEAU DU MOIS D'AOUT ( CM1/CM2 ) :

8 élèves ( 3 CM1 et 5 CM2 ) de l'école Jean Carcy bénéficieront de ce stage. Il aura lieu du 24 au 28 août 2015 en matinée de 9h à 12h. Mr Morel assurera cette session. Une autre session ( 8 élèves ) aura lieu dans les locaux de l'école Jean Carcy pour certains élèves des communes de Vulaines et Féricy. Un(e) autre collègue aura en charge ce groupe.

### 4/ NAP 2014-2015 :

L'ALPEH se tourne vers le corps enseignant et demande quels sont les retours constatés au niveau de l'enseignement au regard de cette première année de mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Mr Barber prend la parole et dit que les enfants sont fatigués avec cette nouvelle réforme. Jusqu'au mercredi l'attention est correcte. Après, les choses se dégradent jusqu'à ne pas pouvoir enseigner le vendredi après-midi. Les autres enseignants sont mitigés sur la question. En revanche il y a un taux d'absentéisme important les mercredis. Absences justifiées mais ne permettant pas de prévoir un enseignement soutenu les mercredis. Ces absences, précise monsieur Morel, ne sont pas une action contre les nouveaux rythmes scolaires menée par les familles concernées. Les APC ont eu lieu cette année sur 2 fois 30 minutes pendant le midi des lundis et jeudis. En revanche pour l'an prochain, l'APC aura lieu en un bloc de 1h (15h à 16h). Point étudié en conseil des maîtres. L'association de service de Mr Morel, pour assurer sa fonction de Directeur, sera présente à l'école le lundi à compter de la rentrée scolaire prochaine.

### 5/ QUOTA D'HEURES POUR MR HAMON (année scolaire 2015-2016) :

Le quota d'heures pour la rentrée prochaine de l'intervenant sport est reconduit pour 3h en enseignement et 3h pour les NAP. Ces 3h en enseignement seront affectées en priorité pour le cycle 3. Toutefois, après une demande expresse de l'ALPEH et du corps enseignant la municipalité se renseigne pour éventuellement passer à 6h le temps d'enseignement « sport » et permettre ainsi à chacune des classes de profiter de cet enseignement. La demande est à l'étude.

## **6/ INTERVENANTS EXTERIEURS :**

L'intervenante musicale, Mme Huerre (CMR) n'a pas été reconduite en enseignement général pour l'an prochain. La proposition faite par la municipalité (enseignement+NAP) n'a pas été acceptée et donc le contrat a été rompu. Nous tenons tous toutefois à remercier chaleureusement Mme Huerre pour son engagement et son professionnalisme tout au long de ces années écoulées et nous lui souhaitons une bonne continuation pour la suite. Mme Roche soulève auprès du corps enseignant le problème de l'enseignement de l'anglais au sein de l'établissement. Un constat pas forcément positif lorsque que l'on compare le niveau des élèves à leur arrivée en 6<sup>ème</sup>. Mr Morel souligne qu'il a, ces 5 dernières années, de bons échos des professeurs de Couperin dans d'autres domaines ( langue française, mathématiques, méthodologie ).

A cela , Mme Roche suggère une idée qui consiste, éventuellement, à tisser un lien professionnel avec l'intervenante « anglais » des NAP.

La réflexion est lancée.

Quant aux intervenants des NAP de l'année 2015-2016, la municipalité annonce qu'un petit flyer sera distribué dans les cahiers de liaison avant la fin de l'année scolaire. Il permettra ainsi à tous de connaître les futures activités programmées.

Les créneaux piscine n'auront a priori pas lieu à la Faisanderie à la rentrée prochaine. En effet, les travaux durent et au mieux la réouverture se fera en novembre. Une réunion à laquelle participera Mr Morel est prévue le 2/07/15 soir pour clarifier le sujet et connaître les classes concernées par les activités piscine pour la prochaine année scolaire.

## **7/ RESULTATS DES EVALATIONS NATIONALES DES CP ET CM2 :**

Pas d'évaluations nationales CM2 cette année. Mr Morel précise qu'il utilise ponctuellement, avec sa classe, des documents relatifs aux anciennes évaluations nationales CM2, tant en langue française, qu'en mathématiques.

*Pour les CP de madame Liatard, l'enseignante précise les résultats( langue française ) pour sa classe, cette année scolaire :*

95 % de réussite pour la lecture des mots outils.

76 % de réussite pour la lecture à haute voix.

86 % de réussite pour le vocabulaire.

90 % pour l'orthographe.

81 % pour l'expression écrite.

77, 80 % pour la grammaire et les accords.

**Score global de réussite de 85 %.**

## **8/ VISITE MEDICALE DES FUTURS CP :**

Suite à un contretemps en maternelle, 14 enfants n'ont pu passer la visite médicale obligatoire à la sortie de la grande section. En conséquence, et confirmée par Mme Fiocre (médecin scolaire), auprès du directeur, ces enfants auront en priorité une visite médicale dès leur arrivée en CP.

## **9/ SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES :**

Suivant un texte de loi, en élémentaire, l'enseignant est responsable de l'enfant jusqu'à la fin de l'heure d'enseignement. Au-delà, la responsabilité du parent est engagée. L'enseignant n'a pas d'obligation de remise en main propre de l'enfant à son parent. Toutefois, chaque enseignant prévient ses élèves que si, par hasard, leurs parents n'étaient pas là ils pouvaient remonter les voir. Mr Morel confirme par ailleurs que le personnel du centre de loisirs est dans la cour jusqu'à 16 h 45 et que les enseignants d'étude sont aussi dans l'enceinte scolaire.

Le texte de loi relatif à ce point sera mentionné dans le règlement intérieur de l'année scolaire prochaine.

## **10/ DETAILS SUPPLEMENTAIRES POUR L'ACHAT DES MICROS PAR L'ALPEH :**

Mme Parrinello renouvelle sa demande de vouloir récupérer le catalogue où apparaissent les micros choisis. Il est rappelé que l'achat de ces micros à pied servira aux futurs spectacles de l'école élémentaire. Mme Bellecourt voit avec Mr Mentec, responsable du service technique, pour le récupérer et le mettre à disposition de l'ALPEH.

## **11/ DIVERS ( hors ordre du jour ) :**

Mme Mangin annonce qu'elle souhaiterait organiser un mini séjour de 3 jours en classe de découverte (ALSACE éventuellement) pour 05-06/2016. Pour cela, elle souhaiterait savoir si la municipalité pourrait contribuer à la réalisation de ce projet. La demande est entendue. Toutefois, la municipalité souhaite d'abord un entretien avec les meneurs du projet afin de détailler plus clairement ce projet. Elle suggère également que l'ALPEH participe financièrement à la réalisation de ce projet. La réflexion est lancée.

**Fin de la séance de travail à 19H50.**

Mme GUEGADEN ( adjointe au maire et secrétaire de séance )

Mr Morel, directeur.

